

LES LANGUES VIVANTES



01

PRÉSENTATION

02

CARACTERISTIQUES GENERALES

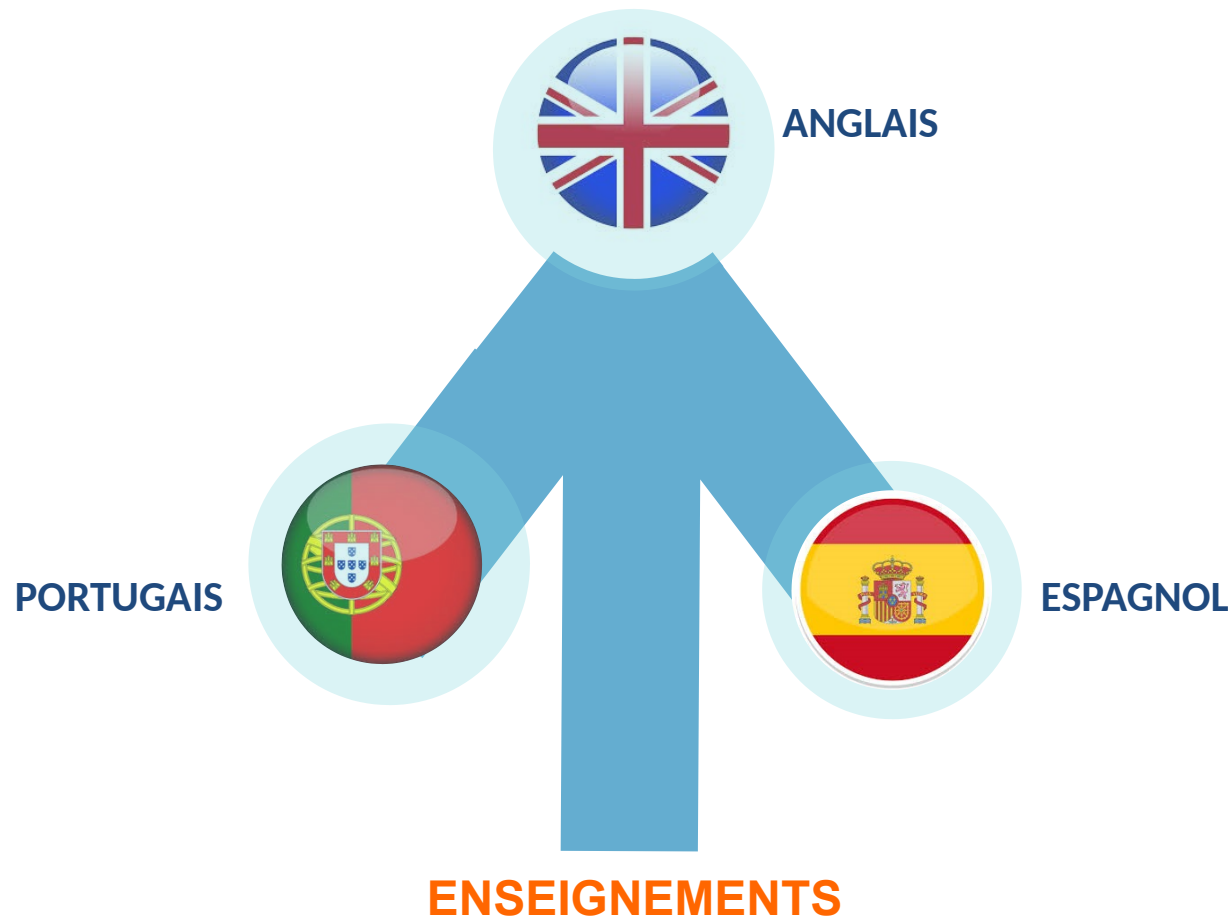
03

CARACTERISTIQUES - SECTION EUROPEENNE

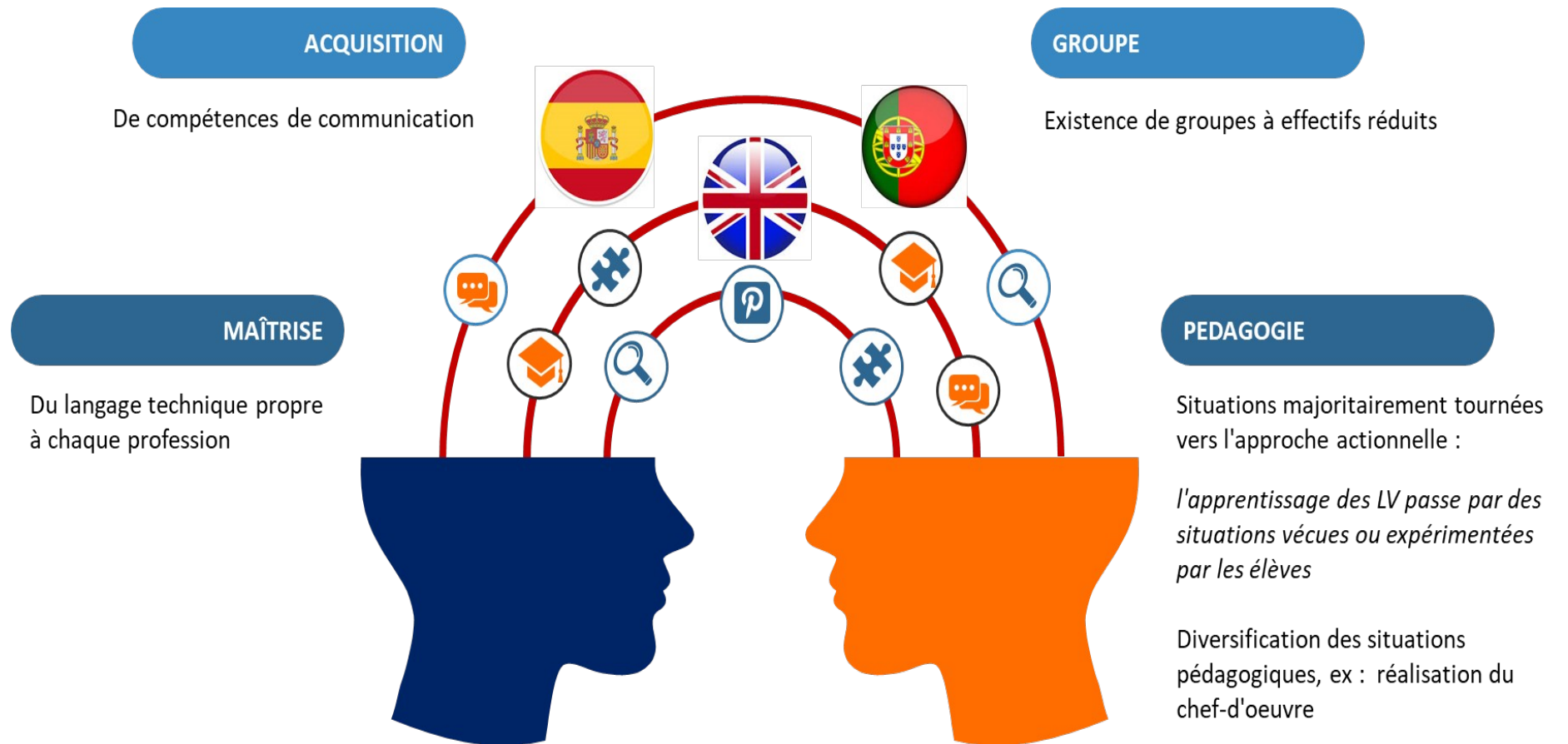
PRESENTATION

La maîtrise d'une ou de plusieurs langues vivantes fait partie intégrante des compétences professionnelles que doivent acquérir les élèves dans tous les métiers, et pas seulement dans le secteur des services.

Elle est pour les élèves un facteur déterminant d'insertion sociale et professionnelle.



CARACTERISTIQUES GENERALES



CARACTERISTIQUES SECTION EUROPEENNE



1 APPRENTISSAGE

Périodes de formation en milieu professionnel à l'étranger

2 MOBILITE PROFESSIONNELLE

Dispositifs spécifiques permettant aux élèves de perfectionner leurs connaissances à l'étranger en intégrant les objectifs de mobilité professionnelle.